BULLETIN MUNICIPAL DE CHOISY

HIVER 2019-2020

www.choisy.fr mairie@choisy.fr tél. 04 50 77 41 56

LE CHOISY-LIENS

N°37-1

VŒUX DU MAIRE...

A l'occasion des derniers mois de mon mandat de maire, vous trouverez ci-dessous la retranscription des vœux que j'ai formulé le soir du 3 janvier pour l'année 2020 et l'avenir de la commune.

Votre maire

Bernard Seigle

« Choisyliennes et Choisyliens, Chers amis,

Comme chaque année, en tout début Janvier, c'est avec un immense plaisir, et particulièrement en ce mois de janvier 2020, qu'avec le conseil municipal je vous accueille ici, dans cette salle du conseil, pour la cérémonie des vœux.

Cette cérémonie est plus qu'une tradition, un moment d'échange convivial.

Avant de développer cette cérémonie, avec mes collègues, permettez-moi de vous souhaiter une très belle année 2020. Nous formulons pour vous des vœux de santé, de succès individuels et collectifs, des vœux de bonheur individuel et familial.

Pour l'ensemble des personnels communaux avec qui j'ai le plaisir de travailler dans la sérénité, je voudrais les assurer de ma reconnaissance car leur travail permet à l'ensemble des habitants de bénéficier d'une qualité de vie dans leur quotidien, pour eux et pour leurs enfants.

Je suis aussi très heureux et très fier des travaux de qualité effectués par les entreprises de la commune notamment dans la construction de notre future auberge, dans les réalisations faites dans le jardin communal, sur les sentiers de liaison vers les communes voisines, sur le parvis de notre église, sur nos routes été comme hiver et plus généralement dans l'entretien de nos matériels et de nos paysages.

Cette année 2020 est une année importante pour notre vie à tous, car c'est une année d'élection municipale et vous allez être appelés à porter votre voix sur les futurs élus qui se présenteront à vos suffrages, et c'est donc l'ultime cérémonie du mandat qui s'achèvera vers la mi-mars 2020.

Je me dois d'observer la règle de droit qui impose, dans le temps de l'élection dans lequel nous sommes entrés, de s'abstenir de recourir aux moyens mis à ma disposition pour évoquer les projets d'action.

Je me soumets complètement à cette règle juste et je dois me tenir simplement au bilan de l'année écoulée. Ce bilan est déjà évoqué trimestriellement dans les publications municipales régulières.

Il s'agit, en ce qui concerne les écoles, de la préparation à leur agrandissement par construction de classes supplémentaires ainsi que de plateau sportif et d'accueil pour la petite enfance.

En 2019 l'assainissement sous l'égide du SILA a été réalisé dans les hameaux des Megevands et des Bourgeois. Merci Monsieur le Président Pierre BRUYERE.

Le PLU s'est terminé en 2019 par l'enquête publique et il reste à votre conseil de finaliser la décision par une dernière et ultime délibération.

L'auberge communale est sortie de terre et devrait être opérationnelle vers l'été 2020.

Merci Monsieur DELETRAZ, architecte pour la qualité de ce futur bâtiment.

Couverture : Le monument aux morts de Choisy fleuri à l'occasion du 11 novembre 2019

Tous les habitants sont invités à nous faire parvenir des idées, des photos (en formats IMAGE haute définition), des graphismes, des articles sur un évènement à Choisy (**sans mise en page, ni texte scanné, merci).**

Le jardin communal a été complété en 2019 par une gloriette et un écusson invitant les promeneurs à sa visite.

Dans le domaine de la sécurité routière des plateaux ralentisseurs ont été mis en place au chef-lieu.

Enfin le CCAS organise toujours ses séances cinéma une fois par mois avec son goûter préparé par les membres organisateurs.

Nous avons accueilli à temps plein notre secrétaire de mairie Christelle FILLION que je vous avais présentée l'an dernier mais pour un temps partiel; Christelle est maintenant définitivement affectée à notre commune.

Nous avons aussi permis à Lydia GONZALEZ d'accéder à une retraite bien méritée.

Vous le savez déjà, ce n'est un secret pour personne, j'ai décidé de mettre un terme au mandat de maire que j'exerce et que vous m'avez confié depuis 25 ans déjà, depuis juin 1995.

Sur ces 25 ans pendant lesquels la collectivité a été omniprésente, j'ai appris beaucoup sur la nature humaine.

J'ai appris à connaitre l'ensemble des familles qui composent CHOISY.

J'ai soutenu autant que faire se peut le tissu associatif très important et très actif qui permet de fédérer avec succès nos 23 hameaux. Je n'oublie pas les associations mémorielles qui font aussi un travail remarquable dans le domaine cultuel et dans celui du souvenir des sacrifices qui ont fait la France.

Ces 25 années n'ont pas toujours été un long fleuve tranquille et je remercie tous ceux qui m'ont soutenu et qui auront toujours toute mon affection. Je remercie aussi tous ceux qui m'ont dénigré, ceux qui n'ont pas le sens de la collectivité, ceux qui ne respectent pas les règles édictées, ceux qui se croient au-dessus de ces mêmes règles et qui sont le plus souvent des donneurs de leçons ou des distilleurs de fausses nouvelles. Grâce à eux, ma résistance à ces propos très discourtois est devenue inversement proportionnelle aux grandeurs de ces mêmes propos.

Enfin je remercie tous les équipiers de ces quatre mandats qui m'ont fait confiance pour l'immense majorité d'entre eux, et qui m'ont assuré d'un soutien permanent cohérent et solide afin de réaliser ce que nous avions décidé ensemble lors des élaborations de nos programmes.

D'ailleurs à propos de réalisations décidées et effectuées au cours de ces vingt-cinq ans, je souhaite à la nouvelle équipe, quelle qu'elle soit, le même parcours qui a été le nôtre pendant quatre mandats.

En effet, 3 jours après avoir été élu, en 1995, j'avais invité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute Savoie et je lui avais demandé d'imaginer Choisy dans 25 ans pour que nous puissions avoir une feuille de route pour modifier le village et créer un vrai chef-lieu. Sur les plans proposés il y avait déjà la future mairie, le jardin, l'auberge, les logements sociaux « Castanea » et presbytère, le parking. Certains éléments ont un peu varié en plan et orientation, mais tout était déjà là.

Mes conseillers de l'époque m'avaient alors rétorqué que nous n'étions élus que pour 6 ans et que 25 ans dépassaient largement notre espérance de mandat. Je souhaite donc à nos futurs successeurs de croire en leur vision d'avenir et de ne pas reculer devant les probables obstacles qui ne manqueront pas d'apparaître. La confiance doit être issue des urnes et non des échos de leçons dispensées dans les cercles privés.

Evidemment je ne saurais terminer cette brève évocation sans remercier la personne qui m'a accompagné durant ces 25 ans en acceptant mes absences pour cause publique et quelques fois mes silences tourmentés.

Elle mérite autant que moi de prendre quelques jours sabbatiques bienvenus.

Je vous remercie de votre écoute. »

La cérémonie des vœux a été également l'occasion pour les habitants d'accueillir les nouveaux Choisyliens, petits et grands !

ELECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le second tour le dimanche 22 mars 2020. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h précises sans interruption.
Les électeurs sont appelés à élire également les 4 conseillers communautaires (délégués candidats parmi les conseillers municipaux) pour représenter la commune à l'instance intercommunale, la communauté de communes Fier et Usses (CCFU).

POUVOIR DELIBERATIF

POUVOIR EXECUTIF

CONSEIL MUNICIPAL DE CHOISY

19 CONSEILLERS AVEC LA PARITE ELUS AU SUFFRAGE UNIVERSEL POUR 6 ANS

Se réunit régulièrement pour étudier les décisions à prendre et voter pour les valider ou non ; approuve les comptes, peut créer des services municipaux, décider de travaux, accorder des aides, accorder des pouvoirs au maire….

MAIRE + ADJOINTS (au plus 4 à Choisy)

Elu par le Conseil Municipal pour 6 ans

En charge de l'exécution des décisions prises par le conseil

Placé sous l'autorité du préfet, il est agent de l'Etat (état-civil, officier de police judiciaire, publications légales,..)

= MUNICIPALITE

Gestion des affaires courantes et préparation des sujets à soumettre à délibération du conseil

COMMISSIONS COMMUNALES OU INTERCOMMUNALES

Spécialisées sur des thématiques (urbanisme, finances, sociale, …), certaines obligatoires et d'autres facultatives.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

32 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ELUS AU SUFFRAGE UNIVERSEL POUR 6 ANS

La communauté de communes Fier et Usses exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives. Les conseillers ont le même rôle qu'au niveau communal.

PRESIDENT + VICE-PRESIDENTS

Elu par le Conseil Communautaire pour 6 ans

Compétences limitées à celles déléguées par les communes (voir ci-dessous)

= BUREAU

Gestion des affaires courantes et préparation des sujets à soumettre à délibération du conseil communautaire

Compétences obligatoires de la CCFU : aménagement de l'espace communautaire, actions de développement économique, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, accueil des gens du voyage, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Compétences optionnelles : politique du logement et du cadre de vie, équipements culturels et sportifs et actions sociales d'intérêt communautaire, eau, protection et mise en valeur de l'environnement

Compétences facultatives (en plus des optionnelles retenues, car d'intérêt communautaire) : Assainissement des eaux usées (collectif et non collectif), gestion des eaux pluviales, mise en œuvre des projets de contrats de rivière à l'échelle des bassins versants, service d'incendie et secours, transports scolaires, aménagement et gestion d'itinéraires cyclables

La Convention Citoyenne pour le Climat, c'est quoi ?

La Convention Citoyenne pour le Climat, expérience démocratique inédite en France, a pour vocation de donner la parole aux citoyens et citoyennes pour accélérer la lutte contre le changement climatique. **Elle a pour mandat de définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale.** Décidée par le Président de la République, elle réunit cent cinquante personnes, toutes tirées au sort ; elle illustre la diversité de la société française. **Ces citoyens s'informent, débattent et prépareront** des projets de loi sur l'ensemble des questions relatives aux moyens de lutter contre le changement climatique. Les séances plénières sont retransmises sur le site dédié. Le Président de la République s'est engagé à ce que ces propositions législatives et réglementaires soient soumises "sans filtre" soit à référendum, soit au vote du parlement, soit à application réglementaire directe

Où en sont leurs travaux ?

Sept sessions de 3 jours étaient prévues au planning et 4 ont déjà eu lieu. La phase 5 en février doit permettre d'approfondir et finaliser la formulation des mesures souhaitées par la convention. Elle sera suivie de sessions en mars et les 3-4 avril 2020 pour relire et adopter formellement le texte des mesures qui sera remis au gouvernement.

Est-ce que je peux contribuer ?

Entre chaque session il est possible à tout citoyen de contribuer pour apporter ses idées sur les différentes thématiques : se loger, consommer, se déplacer, se nourrir , travailler et produire ainsi que toute contribution « transversale » aux thématiques. Rendez-vous sur : **https://contribuez.conventioncitoyennepourleclimat.fr/**

Source : https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/

EUROPE

La Commission Ursula von der Leyen (2019 - 2024) : les élections du parlement européen ont eu lieu en mai 2019 et la nouvelle commission s'est mise en place en décembre 2019 :

Parmi ses priorités : la lutte contre le changement climatique, le renforcement de la démocratie européenne, les droits sociaux, les droits des femmes, ou encore la si sensible réforme du droit d'asile. La commission a d'ores et déjà annoncé notamment un GREEN DEAL avec la neutralité carbone à échéance 2050 , avec un programme de 1000 milliards d'euros en 10 ans. Le programme « électoral » de Mme de Leyen peut être retrouvé sur le site officiel de l'Europe à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/political-guidelines-next-commission_fr.pdf

Source : https://www.touteleurope.eu/

Comme vous le savez, le brexit est entériné par les Anglais et ils laissent leurs 27 sièges parlementaires. En France, d'après les résultats officiels, 4 listes bénéficieront de la réattribution des sièges après le Brexit : l'alliance Parti socialiste-Place publique-Nouvelle donne, affiliée au S&D, passera de 5 à 6 sièges et rattrapera ainsi la France insoumise (LFI). Europe Ecologie-Les Verts (groupe Verts-ALE) gagnera également un siège, passant de 12 à 13 eurodéputés. En outre, les deux listes arrivées en tête, La République en marche (+ 2 sièges) et le Rassemblement national (+ 1 siège) se retrouveront toutes deux à égalité avec 23 élus.

Pour tout savoir sur les relations futures avec le Royaume-Uni, si vous comptez par exemple y passer vos prochaines vacances, rendez-vous sur le site du brexit « en pratique » mis en place par le gouvernement :

https://brexit.gouv.fr/sites/brexit/accueil.html

CERTAINS HABITANTS NE METTENT PAS LEUR NOM SUR LEUR BOITE AUX LETTRES CE QUI POSE DES PROBLEMES AUX LIVREURS, FACTEURS AINSI QUE POUR LE RECENSEMENT…

NOUS VOUS REMERCIONS D'AVANCE.

SEMAINES BLEUES

Moment national réservé aux retraités permettant des échanges intergénérationnels, la semaine bleue s'est déroulée en réalité sur 2 semaines du 7 au 13 octobre 2019 et du 14 au 20 octobre 2019.

Ces 2 semaines organisées par les membres des CCAS des communes de la CCFU, de l'EHPAD de Sillingy et les Iris ont proposé diverses manifestations sur le thème : Bien vivre sa retraite à la CCFU dont :

- Un « après-midi jeux » dans les locaux des Iris à La Balme (belle participation des Choisyliens)
- Une représentation de la Chorale « Les Trois Petites Notes » dans l'église de La Balme de Sillingy.

Le temps fort de ces moments de partage a été le forum des associations dans les locaux de la maison familiale de La Catie qui a attiré un public nombreux et a permis aux associations qui s'occupent des personnes agées de mieux se faire connaitre. Pendant le forum a été proposée une conférence : BIEN VIVRE ET PRENDRE SOIN DE SOI

Etaient présents à ce forum :

L'EHPAD de Sillingy, Les Iris, L'ADMR, Les Clubs des Anciens, Graines d'amis, du Val des Usses, La CODERPA 74
Le Département : avec Bien Vivre chez soi en toute sécurité, Savoir aider sans s'user et Pôle gérontologique
JALMALV : accompagnement jusqu'à la mort et **ALMA** : Allo Maltraitance Personnes Âgées
CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et **SOLIHA** : Solidaires pour l'Habitat Adapté

N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin ou à faire appel au CCAS de la commune de Choisy pour tout soutien

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2019 :

De l'hommage aux armées, aux anciens combattants, la cérémonie de l'armistice célèbre avant tout la paix, l'Europe et l'avenir.

Plus de 100 ans se sont écoulés maintenant et le dernier « poilu » est mort, mais le devoir de mémoire reste et doit être transmis à nos enfants !

Plusieurs parents et enfants ont répondu présent pour participer à cette commémoration avec leurs propres mots et aider le maire à porter la gerbe devant le monument aux morts. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

QUI ÉTAIT ANDRE DELIEUTRAZ ?

Le plus jeune des héroïques défenseurs de Glières

La place où ont lieu les commémorations, devant la mairie, s'appelle place André Delieutraz...pourquoi cet hommage ?

Il est né à Choisy le 20 juin 1926 et fait partie des patriotes morts en héros en combattant les Allemands, alors qu'il n'était encore presque qu'un gamin. A 17 ans il prit part aux combats des résistants à Glières et fut capturé quelques jours après. Malgré son jeune âge, il fut fusillé ainsi que 6 autres compagnons d'infortune près de Morette.

LE MARCHE DE NOEL

C'est devenu une tradition le 2ème week-end de décembre

lNotre marché a accueilli au chef-lieu les associations locales (ventes d'artisanat, de confitures et autres gourmandises) et les habitants pour un week-end chaleureux et convivial avec notamment lecture de contes à la bibliothèque et concert violon et piano des enfants à l'église. Les chalets de buvette et de petite restauration et le repas de l'APE ont fait le plein, les bugnes de l'Amicale des Anciens et les huîtres ont eu un franc succès bien mérité !

Bien sûr le Père Noël était présent pour recueillir les demandes des enfants ...et leurs réclamations parfois ...

Des nouvelles de l'école

Début Décembre, nous sommes tous allés voir un spectacle interactif intitulé "L'être ange et l'enfant", une création originale de magie, de chant, de clown et de dessin animé.

En voici un bref résumé : " Ifo, un être d'une autre planète contemple les étoiles et les 3 lunes.

Un jour une mission lui est confiée : Sur Terre vit un petit garçon très triste car de nombreux problèmes de société le tracassent (la pollution, le manque d'eau, les apparences...). Ifo doit l'aider à transmettre autour de lui des valeurs positives pour retrouver sa joie de vivre."

Le spectacle a traité de façon légère ces différentes notions et de par sa diversité de personnages et de genres, a pu toucher les différents publics de toutes les classes présentes.

Mardi 17 décembre, les classes de PS MS et MS GS se sont rendues à la ferme du hameau du Père Noël à St Blaise.

Ce fut l'occasion de voir de nombreux animaux: poules, poussins, dindons, veaux, vaches, lamas, anes, daims, cochons, chèvres, moutons, poneys, lapins, paons...

Chaque enfant avait un gobelet rempli de graines, de foin, de luzerne et il pouvait donner à manger aux animaux.

Tous les enfants ont pu monter dans le tracteur !

On a pu avancer le foin devant les vaches avec les petites fourches en bois.

Mardi 17 décembre : Les racines du blues.

La salle des fêtes était bondée : les parents sont venus regarder le spectacle de jazz organisé par Monsieur Perrin avec le cycle 3. Les élèves avaient eu l'occasion de travailler sur les origines du jazz, le racisme, les influences sur le rock etc. Explications et chansons des enfants accompagnés par leur professeur à la guitare. Ils ont terminé par une chanson de Noël pleine de sensibilité et un vrai message sur ce qui est important pour être heureux au-delà des considérations matérielles !

La troupe de théâtre de Choisy s'est surpassée pour ses 2 soirées cabaret en novembre. Les spectateurs ont pu apprécier un repas concocté par Joseph Herleder et ses « assistants cuistots » tout en regardant un spectacle sur le thème Anges et Démons. Certains étaient venus déguisés pour être à fond dans l'ambiance.

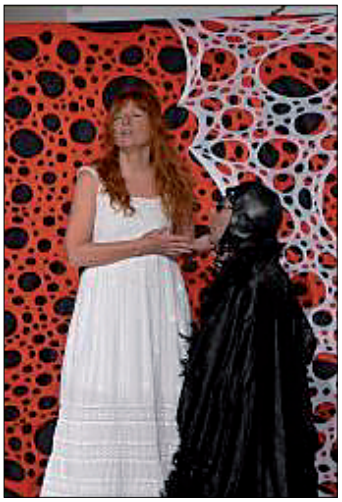

Un vrai spectacle son et lumière !

Amicale des Anciens de Choisy

L'amicale nous a une fois de plus régalés avec des bugnes incomparables au Marché de Noël de Choisy. Victimes de leur succès, ils ont été en rupture de stock dès dimanche midi !

Concours de BELOTE

A la Mêlée le 23 Février 2020

Organisé par L'Amicale des Anciens

Salle des Fêtes de CHOISY

Inscription à partir de 13h 15

Début des jeux 14h

Nombreux lots

1er Lot 1 Jambon

Buvette & Bugnes

Inscription 10 euros

LE CLUB LOISIRS vous propose :

- le retour de la DANSE AFRICAINE à partir du mercredi 1er avril jusqu'au mercredi 24 juin soit 10/11 séances de 19h15 à 20h à la salle des fêtes. Le prix sera entre 60 /70euros

- le COURS DE SOPHROLOGIE n'est pas complet; il reste des places le samedi 4 avril de 14 h à 16 h salle de Menulles à 22 euros la séance

- COURS DE CONVERSATION ANGLAISE avec Sarajana Trouvé 'TIME TOGETHER IN ENGLISH le mercredi à partir du 11 mars jusqu'à fin juin tous les mercredis sauf 1er mercredi de chaque mois (il faut quand même avoir un peu de bases en anglais); horaires proposés de 10 h à 11 h, de 18 h à 19 h ou de 20 h à 21 h (validation des horaires en fonction du nombre de participants) en salle de bibliothèque (prix 20 euros)

SI VOUS ETES INTERESSE, CONTACTEZ CORINNE PAR MAIL A :

clubloisirs.choisy@gmail.com OU PAR TEL AU 06 82 00 12 19

APE

L'Association Pour les Enfants de Choisy est constituée de parents d'élèves qui organisent tout au long de l'année des manifestations. Ces manifestations ont pour but de divertir nos enfants et/ou de récolter des fonds afin que nos enfants puissent bénéficier pendant leur scolarité de nombreuses sorties ou spectacles que l'école ne pourrait pas réaliser sans notre soutien.

En 2019, qu'avons-nous fait ?

5 et 6 Octobre : Une opération « Fabrication et vente de Brioches » avec plus de 1000 brioches vendues !

14 et 15 décembre : Un marché de Noël dans la bonne humeur où nous avons préparé des breedles, des roses des sables, des bijoux et de nombreuses crêpes sucrées et salées. Nous avons aussi concocté un bon repas (lasagne et sa trilogie de desserts), et animé des ateliers déco de sablés et cartes de Noël pour les enfants.

Programme des réjouissances 2020 :

Goûter de Carnaval :

Un goûter de carnaval qui se clôture par notre traditionnelle mise à feu du bonhomme de carnaval fabriqués par les enfants. Date à préciser.

Samedi 04 Avril : Loto de Choisy :

Une soirée loto avec de nombreux lots à gagner sera organisé de la salle des fêtes de Choisy avec restauration sur place.

Samedi 20 Juin : Kermesse

de l'école… le temps fort de l'année ! Les enfants nous émerveillent par leur spectacle le matin, et les olympiades de l'après-midi pour les petits… et les plus grands !!!

CHEMINS FAISANT

A noter dans vos agendas :

Dimanche 3 mai 2020
12eme JOURNEE DU RANDONNEUR
ouverte à tous, marcheurs ou non !
Pour varier les parcours :
départs de la salle des fêtes de Mésigny à 8h30 et 9h30
Repas en salle à 12h30.

Renseignements : Jean Excoffier 04 50 66 09 38
Couriel : cheminsfaisant.choisy@laposte.net
site web : cheminsfaisantchoisy.fr

Et toujours rando le mardi après-midi.
R.D.V. au parking du lac de La Balme à 13h20.

Grâce à la participation des parents bénévoles , plus de 10'000€ ont été récoltés qui sont reversés aux enfants de l'école. Un énorme merci à tous ceux qui sont venus nous aider !

On a encore et toujours besoin de vous !!!

L'équipe de l'APE

VOTE DU PLU DEFINITIF

La phase d'enquête publique s'est terminée fin décembre et le commissaire enquêteur doit rendre publiques ses conclusions début février au plus tard. Ce rapport sera consultable en mairie et publié sur le site internet de la commune.

Les conclusions de ce rapport viendront alimenter le débat de vos élus pour adapter le projet de PLU en vue de son approbation par le conseil municipal au plus tard fin février 2020.

Pour rappel les différentes remarques émises ne pourront avoir de suite favorable que si elles sont compatibles avec le PADD (voir Choisylien automne 2019) et les différentes prescriptions supra-communales (SCOT du Bassin Annécien, loi Montagne, loi ALUR…)

AVANCEMENT AUBERGE

Les intempéries de novembre n'ont pas interrompu le chantier et la construction avance. Le gros œuvre sera terminé avec une pose de charpente prévue mi-février 2020 .

Aucun incident notable n'est à signaler.

Le planning actuel prévoit une date de livraison du bâtiment en cours d'été.

Premier niveau achevé et 2ème en cours

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Aux Bourgeois, les travaux d'assainissement sont terminés et l'autorisation de branchement a été donnée.

En ce qui concerne les Mégevands, après des travaux lourds sur la route qui ont permis de faire passer à la fois l'assainissement collectif et le remplacement de certaines portions de canalisation d'eau potable vétustes, la première partie est achevée et comme la commune s'y était engagée, l'enrobé a été remis à neuf sur toute la largeur. Nous remercions les habitants pour leur patience et coopération.

Nous allons maintenant rentrer dans les phases II et III des travaux du SILA dans le cadre de la fin du programme 2010-2020 avec des travaux en haut des Mégevands jusqu'à l'intersection de la route des Parents. Cette fois-ci, un groupement de commandes à la demande de la mairie, va permettre de réaliser conjointement l'assainissement, l'eau potable, les réseaux secs (électricité moyenne et basse tension, telecoms). Les habitants des Mégevands seront invités à emprunter la déviation pour la partie haute.

Le programme 2020-2030 du SILA prévoit de prolonger le collecteur d'eaux usées jusqu'au hameau de Rosières, Perroud, route du château, une partie de Roullin et de relier également certains secteurs du chef-lieu pour permettre entre autres de raccorder les bâtiments communaux. Nous aurons l'occasion de revenir plus précisément sur l'avancement du programme. Pour l'instant aucune date n'est fixée.

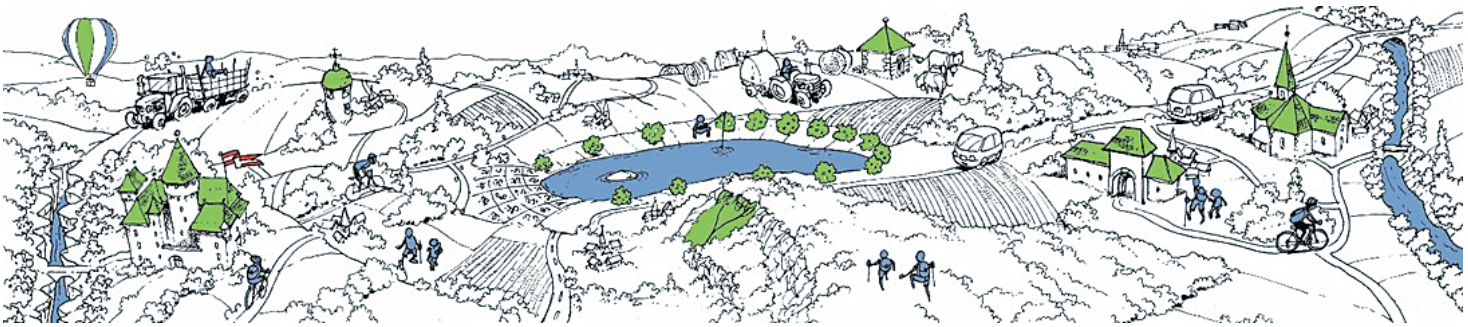

Ces quelques pages ont pour objectif de faire le point sur l'année écoulée et présenter les projets en cours. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le **nouveau site Internet de la CCFU : www.fier-et-usses.com** qui propose une information complète sur les services et projets de la CCFU ainsi que des services en ligne pour vos différentes démarches (paiement factures d'eau, inscriptions transports scolaires, demande d'inscription en crèche …).

Eau potable : mise en œuvre du schéma directeur d'eau potable

L'eau potable en quelques chiffres

Pour alimenter ses **7 000 abonnés** en eau potable (habitants et entreprises), la CCFU dispose de **220 km de réseau**, **17 ressources** (captages et forages) et **25 ouvrages de stockage**. Le bilan ressources / besoins est excédentaire mais deviendrait plus tendu à l'horizon 2030 avec l'augmentation de la population. Il est donc nécessaire d'entretenir et de développer le réseau afin de garantir l'alimentation en eau potable sur l'ensemble du territoire. La CCFU s'appuie pour cela sur son schéma directeur d'alimentation en eau potable qui prévoit un programme de travaux de plus de 11 millions d'euros HT, représentant environ 800 000 € HT / an (hors aides des partenaires financiers) pour trois types de travaux : interconnexion, renouvellement patrimonial et sécurisation.

Travaux 2019 : principalement des travaux de renouvellement :

CHOISY : Route des Megevands – Tranche n°1

Renouvellement de la colonne de distribution d'eau potable

CHOISY : Chemin des Bourgeois

Renouvellement de la colonne de distribution d'eau potable

CHOISY / SALLENOVES : Captage et pompage de Buidon

Renouvellement de la colonne d'adduction entre le captage de Buidon et la station de pompage

Le saviez-vous ? Lavage annuel des réservoirs : une obligation règlementaire

L'entretien des ouvrages de stockage de l'eau (réservoirs, captages...) est **une obligation réglementaire du code de la santé publique.**

Il est ainsi obligatoire de désinfecter les réservoirs d'eau potable au moins une fois par an pour éviter les risques de dégradations de la qualité de l'eau et préserver la santé des consommateurs.

Ainsi, durant 2 mois de l'année, 2 agents du service technique de l'eau potable procèdent au nettoyage des ouvrages.

Déchets : en avant le tri !

Le tri, tous ensemble !

L'année 2018 confirme les efforts réalisés en matière de réduction des déchets et de collecte sélective. Sur la période 2014/ 2018, malgré une augmentation de la population de près de 8%, la **production annuelle de déchets ménagers par habitant a baissé de 4 %**, passant de 244 kg / an et par habitant en 2014 à 234 kg / an et par habitant en 2018.

Ainsi en 2018 **chaque habitant produit en moyenne 4.5 kg de déchets ménagers par semaine.**

Ces bons résultats ne doivent pas masquer que la marge de progression est encore importante, pour preuve, le ratio par habitant de production d'ordures ménagères de notre territoire est supérieur à la moyenne régionale AuRA (216 kg / hbt / an en région AuRA contre 234 kg/ hbts / an pour la CCFU).

Pour perdurer dans cette dynamique vertueuse, **la CCFU va poursuivre sa politique de déploiement de points d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire**, en remplacement des bacs individuels, avec l'objectif d'une collecte 100% en points de regroupement d'ici 5 ans.

La collecte en points d'apport volontaire permet de réduire les coûts de collecte : moins de main d'œuvre liée à la manipulation des bacs roulants, des circuits de collecte réduits, plus de flexibilité, mais aussi de réduire l'impact environnemental de la collecte.

Le regroupement en un même lieu de tous les flux (OM et tri) booste également les performances de tri.

Enfin, pour l'usager, plus de bac roulant à nettoyer, à sortir et à rentrer le bon jour !

Ephéméride des actions menées par le service déchets :

Juin & juillet : Lavage des containers semi enterrés, enterrés ou aériens à ordures ménagères

Octobre & Novembre : Lavage de certains containers semi enterrés, enterrés ou aériens à ordures ménagères

Novembre : Collecte des encombrants et des Déchets d'équipement électriques et électroniques (D3E)

Décembre : mise à disposition de bennes pour la collecte des cartons de Noël dans les communes volontaires

Toute l'actualité du service déchets est disponible sur le site web de la CCFU !

Devenir incollable sur la collecte du verre :

En 2018 sur le territoire de la CCFU, **522 tonnes de verre ont été collectées et recyclées**, **générant en moyenne 11 000€ de recettes à la collectivité.**

La collecte est assurée par l'entreprise TRIGENIUM avec une fréquence bi mensuelle.

Une fois collecté, le verre est stocké. Dès que les quantités sont suffisantes, il est expédié à Béziers vers l'usine de traitement du verrier OI MANUFACTURING pour être transformé en calcin. Une fois fondu, il peut de nouveau être soufflé pour donner naissance à de nouveaux emballages en verre.

Petites et grandes questions du verre...

Qu'est-ce que le calcin ?

Après la collecte, le verre d'emballage est broyé et débarrassé de toutes les impuretés. Il devient du calcin, prêt à être refondu par le verrier.

Pourquoi doit-on exclure le verre à vitre ?

Le verre à vitre, la vaisselle en verre, etc, ont une composition chimique différente du verre d'emballage, ce qui rend impossible leur intégration au calcin.

Pourquoi exclure la porcelaine, la vitrocéramique, la faïence, etc ?

Parce que ce sont des matières infusibles ! Elles ne fondent pas dans les fours à la même température que les bouteilles et donc, fragilisent les emballages.

Faut-il laver les emballages en verre ?

Non, c'est inutile et cela économise de l'eau !

Faut-il reboucher les emballages ?

Non, il vaut mieux enlever les couvercles des bocaux et les bouchons des bouteilles.

Faut-il enlever les étiquettes ?

Non, le papier ne pose aucun problème, il est facilement éliminé lors du nettoyage.

Faut-il enlever les collerettes ?

Non, inutile d'enlever les collerettes en métal ou plastique

Contrat de territoire pour préserver les espaces naturels sensibles

Le Contrat de Territoire des Espaces Naturels Sensibles (CTENS) a été signé fin août 2019 en présence du Président du Conseil Départemental et des élus des collectivités adhérentes : CCFU, Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, Le Grand Annecy, les communes d'Allonzier la Caille, La Balme de Sillingy, Choisy, Epagny Metz-Tessy, Lovagny, Mésigny, Nonglard, Poisy, Sallenôves, Sillingy et l'association Nature et Terroirs.

Ce contrat, porté et mis en œuvre par la CCFU, a pour objectif de **préserver et valoriser les espaces naturels sur le territoire « Montagne d'Âge – Mandallaz – Bornachon »**. D'une durée de 5 ans, il est structuré autour de 4 axes :- Espèces et espaces naturels remarquables

- Corridors biologiques et nature « ordinaire »
- Sensibilisation et valorisation
- Gouvernance et animation du contrat

Il comprend près d'une soixantaine d'opérations pour un montant prévisionnel de plus de 2,8 millions d'euros dont près d'1 million d'euros financé par le Département. Plusieurs projets ont été engagés à l'échelle du contrat : études des corridors écologiques, plan de sensibilisation, mobilisation des propriétaires forestiers de la Mandallaz. Plusieurs opérations ont d'ores et déjà été lancées sur le territoire de la CCFU. Asters CEN74 a été mandaté pour la réalisation des documents de gestion de 3 sites ENS : les Crêts de Choisy, les Grandes Vignes et Vincy (carrière et zone humide). Le bureau d'études ATEMIA réalise actuellement une étude de positionnement du Parc des Jardins de Haute-Savoie.

Découvrez les sites ENS sur le site Internet de la CCFU, rubrique « développement durable ».

Crédit photo : DEP74/A.LOEFFER

Eco-mobilité : la CCFU en vélo et à pieds

Vélo-route : les travaux se poursuivent

L'itinéraire cyclable qui relie Montmélian à Seyssel via Albertvile et Annecy traverse le territoire de la CCFU de Chaumontet sur la commune de Sillingy à Bonlieu sur la commune de Sallenôves.

Ce tracé d'une longueur de 12 km sera réalisé en 2 tranches. La première tranche, de Chaumontet au lac de La Balme, est en phase travaux et la seconde tranche, du lac à Bonlieu est en phase étude.

Le coût total de l'opération est estimé à plus de 5 000 000 € financés à 80% par le Département et la Région.

Ce projet, porté depuis le début de mandat par les élus, permettra aux habitants du territoire de se déplacer en vélo en toute sécurité. Les jeunes collégiens notamment pourront rejoindre le collège de la Mandallaz par la voie cyclable dont le tracé passe devant l'établissement.

Une belle opportunité de développement pour les communes et leurs commerces et un réel atout pour le territoire puisqu'à terme, il sera possible de se rendre à Annecy, Valence et même la mer Méditerranée en vélo !

Sentiers pédestres : objectif 130 km de sentiers de randonnée

Dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) de la Haute Savoie, la CCFU a élaboré son schéma directeur de la randonnée qui identifie et planifie la création et la valorisation de sentiers de randonnée pédestre et VTT pour une durée de 5 ans à l'échelle du territoire intercommunal. Ainsi à terme le territoire Fier et Usses proposera 130 km de sentiers pédestres

En 2019, la CCFU a engagé un partenariat avec les associations locales de randonnée « Chemins Faisant » et « la Randallaz » pour la réalisation des travaux en lien avec les sentiers de randonnée. Ainsi, le balisage et l'entretien des boucles sur la Mandallaz (4 itinéraires) a pu être mis à jour dans son intégralité et le sentier des Croix sur la commune de Sallenôves a été balisé aux normes de la charte départementale.

L'année 2020 sera consacrée à la mise à jour du balisage des 3 sentiers de la montagne d'Age et à la création de 3 nouveaux itinéraires (2 pédestres Tour de Sillingy et La Balme Ouest et 1 itinéraire VTT Tour de Fier et Usses).

Consultez les circuits de randonnées sur le site Internet de la CCFU, rubrique « loisirs et tourisme ».

La maison de la communauté

Les travaux de construction du futur siège de la CCFU ont démarré rue du Stade à Sillingy début septembre 2019. Le bâtiment d'une superficie d'environ 900m² accueillera l'ensemble des services administratifs et techniques de la CCFU qui comptent 30 agents (hors personnel des crèches).

Ces nouveaux locaux ont pour objectif d'offrir une meilleure visibilité aux administrés et faciliter le fonctionnement des services actuellement répartis sur 4 sites entre La Balme de Sillingy et Sillingy. Les travaux devraient s'achever fin 2020.

Du côté du personnel

Nous souhaitons la bienvenue à Noël DE BERNARDO (service environnement / déchets), Martine MARCHIER (service ressources humaines), Cécile NICOLAS (facturation de l'eau), Fabrice PINGET (service technique de l'eau), Mandy KERSKENS (service petite enfance), Magalie BERTHOUD (service des affaires générales), Stéphanie PERIER DIOT (urbanisme) qui ont rejoint les services de la CCFU …
… et une bonne retraite à Jean-Christophe TONNELIER (service de l'eau) et Jean-Pierre FLEURY (service environnement / déchets).

Elections municipales mars 2020

En mars 2020, **les conseillers communautaires seront élus en même temps que les conseillers municipaux**. Conformément aux modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du code général des collectivités locales, la composition du conseil communautaire pour le prochain mandat a fait l'objet d'un accord local sur le nombre et la répartition des sièges au sein de la communauté de communes.

Par délibérations, les 7 communes membres ont fixé **le nombre de sièges total à 32** selon la répartition suivante : Sillingy (10), La Balme de Sillingy (9), **Choisy (4),** Lovagny (3), Mesigny (2), Sallenôves (2), Nonglard (2). Cet accord local respectant les règles de répartition des sièges, notamment la répartition en fonction de la population de chaque commune, il a pu être entériné par un arrêté préfectoral constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la CCFU à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2020.

Contacts services

Siège CCFU

171 place Claudius Luiset – Sillingy
Accueil : 04 50 77 70 74 – accueil@ccfu.fr
Facturation de l'eau : 04 50 77 24 04 – eau@ccfu.fr
Service technique de l'eau : 04 50 77 15 34 – technique@ccfu.fr
Petite enfance : 04 50 77 70 74 – petite.enfance@ccfu.fr
Transports scolaires : 04 50 77 24 03 – transport.scolaire@ccfu.fr

Déchets / Environnement

165 route de Paris (Lac de La Balme) – La Balme de Sillingy
04 50 77 71 17 – environnement@ccfu.fr

Aménagement du territoire / Urbanisme

13 bis route de Choisy – La Balme de Sillingy
04 50 68 87 22 – urbanisme@ccfu.fr

Maison des services / Relais d'assistants maternels

4 rue Colle Umberto – La Balme de Sillingy
04 80 73 00 22 – ram@ccfu.fr

LES CONSEILS SONT DES REUNIONS PUBLIQUES
OU CHACUN PEUT VENIR ECOUTER LES DEBATS

FLASH CONSEILS 16

CHOISY

15 octobre 2019

- Subvention 2019 au CCAS
- Soutien financier de l'Europe (FEADER, programme LEADER) pour 96 000 €
- Travaux de mise en souterrain des réseaux électriques, de télécommunication et d'éclairage de Rossy, subventionnés par le SIESS

28 novembre 2019

- Décision modificative n°1 au budget principal 2019
- Tarifs 2020 des services de cantine, de garderie périscolaire et du centre de loisirs
- Autorisation du maire à mandater les dépenses d'investissement
- Recrutement des 3 agents recenseurs pour l'enquête de recensement de la population 2020
- Convention de mise à disposition réciproque de la police municipale entre les communes de la CCFU et Poisy ainsi qu'Epagny Metz-Tessy/Argonay
- Déclassement d'une partie du chemin rural d'Avrenay dans le cadre du projet d'extension de carrière (avec déplacement provisoire du chemin) avec procédure d'enquête publique
- Indemnité de conseil au comptable du Trésor

19 décembre 2019

- Groupement commandes publiques de desserte en eaux usées, de renforcement du réseau d'eau potable et d'enfouissement des réseaux secs aux Parents et aux Megevands (tranches 2 et 3) - Nomination des membres de la commission d'appels d'offres, lancement de la consultation et signature du marché
- Subvention exceptionnelle commune sinistrée de Le Teil suite à un séïsme

FIER&USSES

7 novembre 2019 à La Balme de Sillingy

- Modification des statuts de l'office du tourisme Alter'Alpa Tourisme
- Fixation des tarifs des transports scolaires pour l'année 2020-2021
- Autorisation à verser une indemnité aux GAEC de Planchamp et « Le Vieux Chêne » pour l'aire de grand passage des gens du voyage 2019
- Attirbution du marché de travaux pour le siège de la CCFU , lot menuiseries extérieures aluminium
- Approbations projets travaux sur les réseaux d'eau sur les communes de Sillingy, La Balme de Sillingy et Lovagny
- Provision pour créances douteuses sur budget annexe de l'eau potable
- Décision modificative n°1 budget général

12 décembre 2019 à Choisy

- Signature d'un avenant au contrat ADELPHE
- Extension des consignes de tri - adhésion au groupement de commandes à l'échelle de la Haute-Savoie
- Groupement de commandes avec Pays de Cruseilles pour la fourniture de conteneurs enterrés et semi-enterrés
- Echange de terrains entre la CCFU et Messieurs PARIS
- Approbation du programme d'animation ENS pour l'année 2020
- Renouvellement de la convention avec la CC Rumilly Terre de Savoie (création, balisage et entretien des sentiers de randonnée)
- Détermination de la tarification de l'eau potable, et admission en non-valeur du budget annexe de l'eau potable
- Attribution d'indemnité au comptable de la trésorerie
- Autorisation à donner au Président d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement
- Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service déchets 2018 (RPQS)

Principaux points uniquement : l'intégralité du compte-rendu des conseils municipaux et intercommunaux est affiché sur les différents panneaux municipaux et disponible en mairie ou sur internet aux adresses suivantes :

www.choisy.fr, rubrique « vie municipale »

www.fier-et-usses.com, rubrique CCFU

ETAT-CIVIL & URBANISME

NAISSANCES

09/10/2019	Clément MARCHAL
20/11/2019	Maël LACHERY
26/11/2019	Alix COISSARD
14/12/2019	Margaux BOUILLE
16/12/2019	Mïa LAVY REGNIER

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonne santé aux bébés.

DECES

11/10/2019	Yves BERENGER
15/01/2019	Noël SONDAZ

Nos sincères condoléances à la famille

PERMIS DE CONSTRUIRE

Permis de construire acceptés :

22/10/2019	Pose de 2 fenêtres de toit, chemin de Chez Basset
22/10/2019	Abri voiture, chemin des Moraines
24/10/2019	Elévation de la construction de 40 cm, route du Poirier Rouge

Déclarations préalables :

12/11/2019	Modification des façades et implantation des garages, Pré Bougnet
12/11/2019	Pose de panneaux photovoltaïques en toiture, route du Chef-Lieu
18/11/2019	Goudronnage parking, route d'Arthaz
19/11/2019	Réfection de toiture, route de Cercier
27/11/2019	Construction d'un poste de transformation électrique et abri bus, Sous Rossy – route d'Allonzier-la-Caille.

Déclarations préalables refusées : 0

TAXE D'HABITATION

La taxe d'habitation est une taxe perçue au profit des collectivités locales.
Son montant varie d'une commune à l'autre : son taux d'imposition est voté par les collectivités territoriales.
Votre taxe d'habitation dépend également des caractéristiques du local imposable (dimension, niveau de confort...) et de votre situation personnelle (vos revenus, la composition de votre foyer...) au 1er janvier de l'année d'imposition.
Que vous soyez propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit d'un bien immobilier, vous devez acquitter la taxe d'habitation pour votre habitation principale comme pour votre résidence secondaire. CE QUI CHANGE DESORMAIS :

Conformément aux annonces du gouvernement, la taxe d'habitation sur la résidence principale disparaît pour 80 % des ménages dès 2020 et pour les 20 % restants en 2022. L'objectif de cette suppression est de redonner du pouvoir d'achat aux Français. L'Etat s'engage à compenser « à l'euro près » la perte de financement importante que cela représente pour notre commune.

Aucun impôt ni aucune taxe ne seront créés ni augmentés pour compenser la perte de la taxe d'habitation
(source Ministère de l'Action et des Comptes Publics, 30/12/2019)

A NOTER :

- **la taxe d'habitation est conservée intégralement pour les résidences secondaires et les logements vacants.**
- **La contribution à l'audiovisuel public (redevance télé) est conservée et adossée à la TH jusqu'en 2022 mais fera l'objet d'une réforme ensuite pour les modalités de recouvrement**

Les bases locatives

Celles-ci servent à calculer l'impôt local et elles datent de 1970. Leur mise à jour permettra de répartir la taxe foncière plus équitablement entre les propriétaires, en fonction de la réalité de leur patrimoine. Cette mise à jour, qui commencera en 2026 et s'étalera sur de longues années, se fera à rendement constant.

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) reste inchangée mais sera désormais affectée intégralement aux communes

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Mairie	8h30 –12h	14h-17h	fermé	8h30-12h 14h—19h	14h-17h	fermé	fermé
Agence postale	8h40-11h45	8h40-11h45 14h00-16h	fermé	8h40-11h45 15h30-19h	8h40-11h45	fermé	fermé
Bibliothèque	17h30-19h	-	14h-15h30	-	-	14h-15h30	-
Arrêté sur le bruit, admis de NB : jours fériés	8h-20h 10h-12h	8h-20h 10h-12h	8h-20h 10h-12h	8h-20h 10h-12h	8h-20h 10h-12h	9h-12h 14h30-19h 10h-12h	INTERDIT
Déchetterie d'Epagny	13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30

NB LA DECHETTERIE EST FERMEE LES JOURS FERIES, ET L'HIVER ELLE FERME A 17H30 AU LIEU DE 18H30

VOS CONTACTS CCFU

CCFU – Sillingy (après la mairie) :
Accueil

04 50 77 70 74 accueil@ccfu.fr

Service facturation de l'eau :

04 50 77 24 04 eau@ccfu.fr

Service technique de l'eau :

04 50 77 15 34 technique@ccfu.fr

Service petite enfance :

04 50 77 70 74 frothea@ccfu.fr

CCFU – La Balme de Sillingy (lac) :
Service transports scolaires :

04 50 77 24 03 lpelletier@ccfu.fr

Service environnement :

04 50 77 71 17 environnement@ccfu.fr

CCFU – La Balme de Sillingy (locaux à la mairie) :
Service aménagement territoire & urbanisme :

04 50 68 87 22 urba@ccfu.fr

CCFU – La Balme de Sillingy (maison des services à côté du Casino) :
Relais des assistants maternels :

04 80 73 00 22 – ram@ccfu.fr

NUMEROS UTILES

MAIRIE CHOISY	04 50 77 41 56
AG. POSTALE	04 50 77 41 49
POLICE MUN.	04 50 68 89 22
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
URGENCES EUROPE	112
ALLO ENFANCE	119
ALMA Maltraitances	3977

Association services à la personne
ADMR 04 50 68 76 56

SPA MARLIOZ 04 50 77 82 40

SITES UTILES

MAIRIE CHOISY www.choisy.fr
CCFU www.fier-et-usses.com
LUTTE FRAUDES SPAM www.33700.fr
DEPARTEMENT HAUTE SAVOIE www.hautesavoie.fr

MEMO TRANSPORT

Lignes 21 et 22
Une vingtaine de départs par jour pour Annecy depuis La Balme de Sillingy (en face du Casino) ou Sillingy (et autant pour le retour).

Pour préparer un trajet en transport en commun en Haute-Savoie, le site : www.mobicime.hautesavoie.fr contient toute l'information utile pour voyager sereinement de manière économique et écologique

BON PLAN BUS

La Carte Déclic pour voyager à –50 % dans tout le département si vous avez moins de 26 ans :
www.auvergnerhonealpes.fr/255-haute-savoie.htm

COVOITURAGE

movici.auvergnerhonealpes.fr

www.covoiturage-leman.org

PARKINGS RELAIS

3 parkings à Choisy
- chef-lieu (cimetière)
- stade de Menulles
- école de Véry

Parking relais de la route du Pont du Trésor à Sillingy = arrêt bus .

TAXI CHOISY

au 06 60 42 11 47

Vous souhaitez communiquer sur un évènement ?

Les correspondants des journaux locaux sont à votre disposition :

LE DAUPHINE : Monsieur Christian Lacôte
tél. 06 17 95 34 99. ou par mail : christian-lacote1@orange.fr

L'ESSOR SAVOYARD : Monsieur Nicolas-Jean Pricaz
Tél. 06 72 39 78 74 ou par mail : nicolasjeanpresselocale@gmail.com

AGENDA

14 février 2020

Conférence sur le Mont Vuache

Salle des Fêtes à 20h30 entrée libre

23 février 2020

Amicale des Anciens :Concours de belote

Salle des Fêtes 13h15

1er mars 2020

Jeunes Agriculteurs : vente boudins au Stade de Menulles

8 mars 2020

Association Chasse : vente boudins au Stade de Menulles

mars 2020 (à préciser)

APE : goûter de carnaval de l'école

15 et 22 mars 2020

Elections municipale– mairie

4 avril 2020

APE : loto à la salle des Fêtes

3 mai 2020

Chemin Faisant : 12ème Journée du Randonneur au Stade de Menulles

Info Energie, un service public de conseils gratuits pour l'habitat Permanences à la CCFU

Contactez votre conseiller Info Energie pour poser des questions ou prendre un rendez-vous sur le territoire au 04 50 57 01 70 (coût d'un appel local).

NOUVEAU : MESURES D'URGENCE EN CAS DE PICS DE POLLUTION DE L'AIR

Les conditions - notamment - de circulation routière, d'utilisation des cheminées et de brûlage de bois et déchets sont désormais règlementées. Vous pouvez consulter en mairie ou sur le site l'arrêté préfectoral du 6 janvier 2020 de gestion des épisodes de pollution atmosphérique. Attention : amendes prévues

QUELS PAPIERS CONSERVER ET COMBIEN DE TEMPS ?

Toutes les réponses sur **service-public.fr**
(menu PARTICULIERS, rubrique PAPIERS CITOYENNETE)

CONTACTS ARTISANS

COTE CAMPAGNE – Salon de coiffure - 04.50.77.32 . 44

Annick GRASSI–Tarologue– Détection aux baguettes de sourcier - 06.89.52.92.00

COURTOIS Yann - Thérapeute géobiologue - 06.88.83.98.73

EXPER'TAUX FINANCES—Prêts immobiliers et patrimoine—06.64.65.00.66

Jean-Gabriel THOMAS – Autoentrepreneur aide à la personne 06.84.12.21.56

CHOISY ETUDES – Etudes EDF-GDF, Topographie - 04.50.77.44.79

BRIN DE VERDURE – Paysagistes 06.63.45.63.93

GUY PALOMBOT - Transports, Levage, Manutention -06.70.16.40.84

PL MAINTENANCE – Mécanique poids lourds - 06.34.30.45.90

ALPES TRADITION Electricité – Installations électriques - 06.13.91.79.95

E.S.M. RENOVATION – Multiservices - 04.50.77.47.45/06.61.18. 47.45

CEDO TRAVAUX – Neuf et Rénovation - 06.88.76.11.00

E-AMENAGEMENT - Menuiserie extérieur/intérieur- **E. PERNOUD** – 06 88 99 45 40

BATI RENOVE – Chauffage, Plomberie & Géométrie - 04.50.77.19.31

CHOISY PLOMBERIE SANITAIRE – Plombier, Chauffagiste - 06.29.92.08.81

Jean-Pierre RICHARD – Peintre - 04.50.77.21.66

GRAVILLON – Entreprise de peinture - 04.50.22.35.92

PRORENO – Plaquiste , Isolation, Peinture - 06.11.81.90.78

GAL - travaux publics - 04.50.77.41.98

VISIO RENOV – Menuiserie, Vitrerie - 06.10.58.61.08

LACOTE BETEMPS – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.44.26

SARL VARENIK OLIVIER – Charpente, couverture, zinguerie 06 73 57 71 83

CBTP – Maçonnerie, Carrelage, TP, Piscine - 04.50.05.07.23

PERRIN Pascal - travaux d'étanchéité - 04.50.77.42.75

3B CONSTRUCTION – Maçonnerie, Rénovation - 04.50.01.55.87

RTP - Terrassements divers - 04.50.77.43.21

MARCHIONINI-BONATO Régine - Praticienne énergétique - 06 40 16 72 66

TORRI Simon - plomberie chauffage (dépannage, rénovation) - 06 48 41 63 97

FLECHE TAXIS 74—toutes distances 7/7—agréé CPAM 06.60.42.11.47

DEROULEMENT DE LA COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

« Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous les « Morts pour la France »

MOT D'ACCUEIL

LECTURE DES MESSAGES OFFICIELS PAR LES ANCIENS COMBATTANTS ET PAR MONSIEUR LE MAIRE, PUIS INTERVENTION DES ENFANTS DE CHOISY

- APPEL AUX MORTS DES 2 GUERRES MONDIALES DU VINGTIEME SIECLE,

HOMMAGE AUX MORTS AVEC :

- GARDE A VOUS DE LA GENDARMERIE ET DES POMPIERS,

- DEPOT DE GERBE PAR LE MAIRE ET LES ENFANTS DES ECOLES,

- SONNERIE AUX MORTS, MINUTE DE SILENCE, HYMNE NATIONAL ET LES ALLOBROGES.

SALUT DES OFFICIELS AUX PORTE-DRAPEAUX

FIN DE CEREMONIE AVEC INVITATION DU MAIRE AU VERRE DE L'AMITIE EN SALLE DU CONSEIL